

# Calendrier universitaire Formations LMD

## Année universitaire 2022-2023

### Campus ALBI et RODEZ

Voté par la CFVU du 9 juin 2022 <sup>\*1</sup>

Date	Août / Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Date	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Date
31-août	M												
1	J	Réunions de pré-rentree		Férié (Toussaint)	V	J							1
2	V				V	V							2
3	S		Cours	5	J								3
4	D				V								4
5	L	Cours	1	M	S								5
6	M	CM	J		D								6
7	M	(TP/TD) <sup>*2</sup>	V	L	Cours	10	M						7
8	J		S		M								8
9	V		D		M								9
10	S		L	Cours	6	J							10
11	D		M		V								11
12	L	Cours	2	M	S								12
13	M		J		D								13
14	M		V		L	Cours	11	M					14
15	J		S		M								15
16	V		D		M								16
17	S		L	Cours	7	J							17
18	D		M		V								18
19	L	Cours	3	M	S								19
20	M		J		D								20
21	M		V		L	Cours	12	M					21
22	J		S		M								22
23	V		D		M								23
24	S		L	Cours	8	J							24
25	D		M		V								25
26	L	Cours	4	M	S								26
27	M		J		D								27
28	M		V		L	Cours	13	M					28
29	J		S		M								29
30	V		D		M								30
31			L	Vacances	9	S							31

Vacances scolaires  
Vacances universitaires

**\*1** Calendrier voté et mis en oeuvre sous réserve de l'évolution sanitaire

**\*2** Les réunions de rentrée auront lieu entre le **31 août et le 2 septembre** inclus (selon les départements). Les cours magistraux débuteront à partir du **5 septembre 2022** ainsi que certains cours de TD et TP qui pourront démarrer le **05 septembre** selon les possibilités d'organisation des groupes et emplois du temps au sein des mentions.

**\*3** Pour la semaine du **12 au 17 décembre**, seules les examens des UE en CT et les examens des mentions **ayant la totalité de leurs UE du semestre évaluées en Contrôle Continu Intégral** pourront être programmés.

**4** Les calendriers internes des Départements d'enseignement seront élaborés dans le respect des périodes d'enseignements et d'examens indiquées dans le calendrier général des formations LMD. Au sein de chaque département, les calendriers des examens devront être définis pour se tenir sur la même période pour toutes les mentions du département et en tenant compte des dates d'examens votées dans le calendrier général.

**5** Les calendriers et périodes d'examens pour les Licences Professionnelles, les Masters tiendront compte du calendrier des stages et des spécificité de certaines mentions (ex : mention en FOAD). Les soutenances de mémoire et de rapport de stage pourront être fixées jusqu'au **22 septembre 2023** dernier délai.

**6** Les examens de présentation au PIX et de certification en langue sont susceptibles d'être programmés en dehors des périodes d'examens mentionnées.

**\*7** Sauf mention de Licence Science de la Vie (session 2 en juin)

**\*8** Complot sur le campus et Olympiades SUAPS-AFEV : les mentions qui le souhaitent pourront banaliser l'après-midi.

**\*9** (les 9, 10 mai) : des TD/TP pourront être placés sur ces 3 jours sous réserve d'être compatibles avec les planning d'examen de la mention. Les amphithéâtres et les salles seront prioritairement réservés aux examens de contrôle terminal.